

2024 TACHES DEFINITION POUR VINCENT MAGNIN

NOM DE LA PARCELLE	COMMUNE	SURFACE	
MAXIMUM POUR UN TEMPS PLEIN			
3 HA 31 POUR MAXI 1607 HEURES			
VOSNE ROMANEE - PARCELLE DES REAS - APRES ARRACHAGE DE 52 ARES 88 - RESTE 1 HA 02 85	VOSNE ROMANEE	1,0285	1,0285
VOSNE ROMANEE MAIZIERES	VOSNE ROMANEE	0,2807	
VOSNE ROMANEE CHALANDINS	VOSNE ROMANEE	0,3380	
LES ATHETS - AE015 - 0,0580	CHAMBOLLE MUSIGNY		
DERRIERE LE FOUR- AL 068- 0,0883			
LE PAS DE CHATS- AL 088 - 0,0486			
LES FREMIERES- AC 045 - 0,1710		0,3947	
LES FOUCHERES- AL 134 - 0,0288			
SOIT TOUTES LES SURFACES POUR 0 HA 39 ARES 47			
en vigne basses		2,0419	
2 HA 57 42 SELON CONTRAT		2,0419	
DE TACHE BASE SUR 485 HEURES/HA		485	
CE QUI FERAIT A L'ANNEE 1248 H 48 heures		990,3215 heures	
		vignes basses	

ET EN VIGNES HAUTES
 TOUT LES ROUGES ZD 465 POUR 0,9336
 PARTIE DE ZD 468 POUR 1,40 28
SOIT
2 HA 33 63
EN VIGNE HAUTES BASE EST 181heures/HA POUR 3300 PIEDS

on a 4400 a 4500 pieds
 donc on calcul 36 % DE PLUS SOIT
66 HEURES DE PLUS A L HA
SOIT 181HEURES ET 66 HEURES
 nouvelle bas en vigne hautes
247 HEURES

247 HEURES POUR 2 ha 33 63
 soit **577 heures 06** vignes hautes

2,3363
 247
 577,0661

990,322	heures basses
577,066	vignes hautes
SOIT	
1567	au total
1607	PERMISES ET PAYEES
39,612	delta demandé de 39 h 61 pour travaux a la demande

convenu 1900 euros net par mois a partir du 1er novembre 2023

MAIS SACHANT QUE 40 HEURES PAR HECTARES EN VIGNES BASSES POUR LES TRAVAUX DE ROGNAGE NE SE FONT PAS - ON SAIS QUE ON A UNE pour 40 HEURES * 2 HA 0419 SOIT 81,67 HEURES

ces heures sont 81 h 67 sont compensees par d autres travaux

Bon pour accord
 le 30/10/23
 Magnin